Fédération Française d'Équitation

Saison Sportive 2025

Voltige Équestre

Crédit : ©Création FFE 2025/AS Petit, Photographies : ©FEI/Martin Dokoupil

Direction Technique Nationale

Sommaire

Préambule 3

Projet sportif 2025 4

Coordonnées 6

Renseignements 7

- Le passeport FEI
- L'enregistrement FEI
- Le certificat sanitaire
- Les vaccinations

Attribution des Aides et des Primes 8

- Aides et primes fédérales
- Aides d'Etat

Le Groupe Cible de l'action Fédérale 11

Primes FFE – Championnats d'Europe 12

Primes FFE - Concours Internationaux 13

Seniors 14

Jeunes Cavaliers 16

Juniors 17

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2025 18

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2026 **Erreur ! Signet non défini.**

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des voltigeurs et longeurs de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections et par des primes destinées aux voltigeurs, longeurs et aux propriétaires des chevaux performants ainsi que des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.

La FFE valorise également la réussite de ses sportifs dans les circuits d'excellence qu'elle met en place en s'appuyant sur les concours nationaux et internationaux français.

La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et Collectif Nationaux.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, le chapitre VIII des Dispositions Générales des compétitions.

Projet sportif 2025

Bilan

Les performances réalisées lors des championnats du monde de Bern 2024, avec deux titres de Champion du Monde (chez les hommes et en Coupe des Nations), deux titres de Vice-Champion du Monde (hommes, squad) ainsi que la médaille d'argent du Championnat d'Europe Young Vaulter permettent à la voltige française de se maintenir aux premiers rangs des nations au tableau des médailles. Ce leadership s'est construit à travers l'optimisation de nos points forts, qu'il s'agisse de la qualité des chevaux, des qualités techniques des voltigeurs, de notre prédominance sur l'aspect artistique, mais également par l'expertise et la richesse du groupe France (voltigeurs, longeurs, propriétaires, staff…). Le modèle français est désormais clairement identifié et reconnu sur la scène internationale.

Avec 31 médailles, dont 13 titres, obtenus en championnats depuis 2014 par 14 individuels, 4 équipes, 1 Pas de Deux et 3 titres en Coupe des Nations, l'Équipe de France a su démontrer son savoir-faire et faire preuve d'une grande créativité.

Objectifs

L'objectif porte aujourd'hui sur le maintien du rang de la France lors du prochain cycle et en vue des Championnats du Monde 2026, tout en conservant des ambitions de podium en Individuel Homme et Femme, par Equipe, en Pas de Deux et en Coupe des Nations.

La mise en place d'une individualisation du calendrier de compétitions ainsi que le ciblage des stages de préparation aux championnats et Relève optimisera le suivi des athlètes, avec pour objectif second l'évolution au sein de la ranking FEI.

L'enjeu se situe aussi fortement sur nos Juniors et Young Vaulters, avec pour objectif majeur cette année les Championnats du Monde et à plus long terme la préparation de nos jeunes.

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes.

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés.
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

Toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêt lors de la sélection d'un couple, doit être communiquée à la Fédération et à la Direction Technique Nationale, afin que des mesures spécifiques soient prises pour garantir l'intégrité du processus de sélection.

Les sélections pour l'échéance de l'année sont annoncées lors d'un échange oral, aux cavaliers non sélectionnés de la liste nominatives puis aux cavaliers sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date de la clôture des engagements.

L'accompagnement fédéral

La dynamique collective, « l'esprit bleu » :
La charte du Sport de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages et compétitions.

La formation et l'acoompagement :
La mise à disposition d'experts pour tous les facteurs de la performance.
Un accompagnement fédéral sur les stages de haut niveau et les compétitions internationales.

Le soutien logistique, financier, médiatique :

Le Groupe cible, le suivi vétérinaire, les sélections, les primes à la performance, les aides fédérales, le statut d'athlète de Haut Niveau et les aides personnalisées.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : voltigeurs, entraîneurs, propriétaires et entourage. Les différentes aides présentées dans cette saison sportive qui matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés, sont mises en cohérence avec ces objectifs.

Nous souhaitons que cette démarche vous aide à optimiser vos performances et à continuer à progresser sportivement en 2025.

Excellente saison à tous !

Coordonnées

Fédération Française d'Equitation

Service FFE Compétition
Parc Equestre Fédéral
La Colonie
41600 LAMOTTE BEUVRON

Directrice Technique Nationale
Sophie DUBOURG

Conseiller Technique National
François ATHIMON

Entraîneure Nationale, Sélectionneuse Nationale
Manon MOUTINHO

Entraîneur National Chevaux
Sébastien LANGLOIS

Chorégraphe
Romain BERNARD

FFE Compétition - Secrétariat de la Voltige
☎ Tél. : **02.54.94.46.57**
✉ E-mail : voltige.inter@ffe.com /adeline.allain@ffe.com
Ouvert du Lundi au Vendredi 9h-13h00 & 14h00-18h00

Renseignements

Le passeport FEI

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide, sauf si le concours a lieu dans le pays de résidence du cheval pour les CVI1* et CVI2*.

Secrétariat Passeport FEI
FFE – Service Passeports
Parc Equestre Fédéral
41600 LAMOTTE BEUVRON

☎Tél. : 02.54.94.46.01
✉ E-mail : francesca.ledru@ffe.com

Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.

L'enregistrement FEI

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des voltigeurs, longeurs et des chevaux/poneys auprès de la FEI est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur www.ffecompet.com. Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identifications sont à transmettre à la FEI via l'application FEI HORSE APP :
http://www.ffe.com/faq/Cheval-Les-modalités-FEI

Le certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux/poneys à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.
Depuis le 15 octobre 2021, les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.
Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante :
https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login
Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche. Depuis cette même date, l'accord France Benelux relatif aux échanges d'équidés ne s'applique plus. Ces déplacements sont donc soumis aux mêmes exigences que les autres pays européens.
Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la règlementation FEI :
https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations

Attribution des Aides et des Primes

Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.

Aides fédérales aux voltigeurs et longeurs

Les Aides Fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Equitation.
Ces aides fédérales sont versées aux voltigeurs et longeurs sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés page 13 à 16 du présent document.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du voltigeur ou longeur, après retour :
- de leur dossier complet Sportif de Haut Niveau, pour les voltigeurs ou longeurs concernés,
- de la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat, pour tout autre voltigeur ou longeur.

Primes fédérales aux voltigeurs et longeurs

Ces primes sont versées par la Fédération Française d'Equitation aux voltigeurs et longeurs médaillés aux Championnats Seniors de référence de l'année.

Primes fédérales aux propriétaires

Le versement des primes intervient sous réserve du respect des conditions suivantes :

- au cours de l'année, le cheval concerné ne doit pas avoir fait d'une sanction pour dopage, sur le circuit FFE ou FEI.
- au cours de l'année, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.
- le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.
- le voltigeur et le longeur du cheval au moment de la performance entraînant la prime doivent toujours être les mêmes au moment du versement de celle-ci.

Le versement des primes acquises en 2025 interviendra au plus tard le 31 mars 2026, au prorata de la propriété renseignée au SIRE sur le compte engageur du propriétaire.

Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état.

Barème des aides fédérales

Kilomètres calculés selon www.viamichelin.fr – itinéraire conseillé

Déplacements en Europe :

- Route : sans justificatif, depuis le domicile, jusqu'au lieu de stage ou de compétition
  0.40€/km par cheval avec un maximum de **2 chevaux**
  0.30€/km par véhicule sur décision de la DTN
  0.40€/km par véhicule en covoiturage sur décision de la DTN

- Avion, bateau et train : prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives. Remboursés dans la limite d'un montant de 500 € par concours.

Hébergement et restauration, *en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées de la manière suivante :*

A l'Étranger :
- Hébergement : **90€** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage.

Aides fédérales pour les équipes sur base des frais réels.

En France :

- Hébergement : **60€** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage.

Aides fédérales pour les équipes sur base des frais réels.

Attribution des Aides et des Primes

- **Aides d'Etat** (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

Les aides personnalisées :

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relèves dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les voltigeurs ou longeurs affectés dans des établissements équestres avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant attribué pour une année civile, du 1er janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **11 775€** selon le barème 2025.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées de l'Etat pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

Les aides fédérales et les aides personnalisées de l'Etat du longeur seront suspendues si celui-ci longe un couple relevant d'une fédération étrangère.

Le Groupe Cible de l'action Fédérale

Des voltigeurs, longeurs, chevaux, peuvent être sélectionnés pour intégrer les groupes cibles de l'action fédérale. Le **GROUPE FRANCE** rassemble des couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE. Il est constitué des voltigeurs/chevaux/longeurs à potentiel.

Cheval et longeur identifiés et validés par l'équipe d'encadrement fédéral		
JUNIORS	14-18 ans	Potentiel podium individuel Championnat d'Europe/Championnat du Monde en fin de cycle Junior
		Les sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau (Elite, Seniors, Relèves et Espoirs)
SENIORS	16 -21 ans	Potentiel podium individuel Championnat d'Europe/Championnat du Monde en fin de cycle Young Vaulters
		Les sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau (Elite, Seniors, Relèves et Espoirs)
	18 ans et plus	Potentiel Top 12 championnats d'Europe chez les filles en individuel Potentiel Top 7 championnats d'Europe chez les garçons en individuel Potentiel Podium championnats d'Europe Pas de Deux
		Les sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau (Elite, Seniors, Relèves et Espoirs)

La référence se situe dans la performance en compétition Individuelle, le potentiel des voltigeurs / couples cheval-longeur et la détection du staff fédéral.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique au Groupe France. La Direction Technique Nationale peut intégrer les sportifs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Primes FFE – Championnats d'Europe

Satdl Paura (AUT) 28/07 au 03/08/25

VOLTIGEURS ET LONGEURS

Primes FFE

Médaille d'Or			Médaille d'Argent			Médaille de Bronze		
Individuel* / Pas de Deux**	Par équipe***	Coupe des Nations***	Individuel* / Pas de Deux**	Par équipe***	Coupe des Nations***	Individuel * / Pas de Deux**	Par équipe***	Coupe des Nations***
4 000€	4 000€	4 000€	3 000€	3 000€	3 000€	2 000€	2 000€	2 000€

PROPRIETAIRES

Primes FFE

Médaille d'Or			Médaille d'Argent			Médaille de Bronze		
Individuel/ Pas de Deux	Par équipe	Coupe des Nations****	Individuel/ Pas de Deux	Par équipe	Coupe des Nations****	Individuel/ Pas de Deux	Par équipe	Coupe des Nations****
1 500€	1 500€	1 500€	1 000€	1 000€	1 000€	500€	500€	500€

*Cette somme est répartie de façon égale entre le voltigeur et le longeur

**Cette somme est répartie de façon égale entre les deux voltigeurs et le longeur

***Cette somme est répartie de façon égale entre les membres de l'équipe et le longeur

**** Cette somme est répartie de façon égale entre les différents propriétaires du collectif

Primes FFE - Concours Internationaux

Primes FFE aux propriétaires

Compétitions	Résultat		Montant
CVI*** - *12 partants minimum chez les femmes* - *6 partants minimum chez les hommes* - *5 partants minimum en équipe* **Finale CVI-W**	**Note minimale de** 7.6	1er	1 500 €
		2ème	1 000 €
		3ème	500 €
CVIO Coupe des Nations (Montant à diviser entre les différents propriétaires des chevaux du collectif*)		1er	1 500 €
		2ème	1 000 €
		3ème	500 €

* collectif : ensemble des performances prises en compte pour le classement

Seniors

Prise en charge FFE

Stages de haut niveau sur convocation du DTN	**Cheval** Boxe (première litière) : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral pour le Groupe France **Voltigeur/Longeur** Hébergement + Transport athlètes Groupe France Restauration au barème fédéral Groupe France Prise en charge intervenants et installations
Stages de préparation au Championnat d'Europe Stages PFV Stages sur site de résidence des chevaux de tête (sur validation DTN)	**Cheval** Boxe (première litière) : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral Transport athlètes **Groom** (1 par cheval, la DTN se réserve le droit de fixer un nombre max en fonction du nombre de chevaux engagés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral Prise en charge intervenants et installations

Championnat d'Europe Stadl Paura (AUT) 28 juillet au 3 août 2025	**Cheval** Boxes (première litière) + engagements Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral Transport au barème fédéral **Groom** (1 par cheval, la DTN se réserve le droit de fixer un nombre max en fonction du nombre de chevaux engagés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 800€ par voltigeur/longeur en Individuel/Pas de deux Forfait aides personnalisées de 300€ par voltigeur en équipe Forfait aides personnalisées de 800€ par longeur en équipe	
CVI Prise en charge de 4 CVI3* de référence par athlète. Saumur (FRA) 27 au 30 mars Ermelo (NED) 24 au 27 avril Lier (BEL) 08 au 11 mai Wiesbaden (GER) 06 au 09 juin Flemalle (BEL) 19 au 22 juin Opglabbeek (BEL) 29 mai au 1 juin Aachen (GER) 26 au 29 juin Seuls seront pris en charge les voltigeurs sélectionnés par l'Entraîneur National (soumis à l'accord du DTN)	**Individuels**	
	Note de 7.6 à 7.9 : Transport cheval au barème fédéral	Note supérieure à 7.9 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeur/longeur au barème fédéral
	Pas de Deux	
	Note de 7.6 à 8.2 : Transport cheval au barème fédéral	Note supérieure à 8.2 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral

CVI W	**Cheval** Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral (si pas de prise en charge CO)

Aides fédérales pouvant être versées à tous les longeurs / voltigeurs
Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elite, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Jeunes Cavaliers

Prise en charge FFE

Stage de haut niveau sur convocation du DTN	**Cheval** Boxe (première litière) : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral pour le Groupe France **Voltigeur/Longeur** Hébergement + Transport athlètes Restauration au barème fédéral pour le Groupe France Prise en charge des intervenants et des installations
Stage de préparation au Championnat du Monde	**Cheval** Boxe (première litière) : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral Transport athlètes **Groom** (1 par cheval, la DTN se réserve le droit de fixer un nombre max en fonction du nombre de chevaux engagés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral Prise en charge des intervenants et des installations

Championnat du Monde Stadl Paura (AUT) 28 juillet au 3 août 2025	**Cheval** Boxes (première litière) + engagements Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral Transport au barème fédéral **Groom** (1 par cheval, la DTN se réserve le droit de fixer un nombre max en fonction du nombre de chevaux engagés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 300€ par voltigeur/longeur en individuel	
CVI Prise en charge de 3 CVI2Y* par athlète. Saumur (FRA) 27 au 30 mars Ermelo (NED) 24 au 27 avril Lier (BEL) 08 au 11 mai Flemalle (BEL) 19 au 22 juin Opglabbeek (BEL) 29 mai au 1 juin Seuls seront pris en charge les voltigeurs sélectionnés par l'Entraîneur National soumis à l'accord du DTN	**Individuels**	
	Note de 7.4 à 7.7 : Transport cheval au barème fédéral	Note supérieure à 7.7 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral

Aides fédérales pouvant être versées à tous les longeurs / voltigeurs

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Juniors

Prise en charge FFE

Stage de haut niveau sur convocation du DTN	**Cheval** Boxe (première litière) : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral pour le Groupe France **Voltigeur/Longeur** Hébergement + Transport athlètes Groupe France Restauration au barème fédéral Groupe France
Stages de préparation au Championnat du Monde Stages PFV Stages sur site de résidence des chevaux de tête (sur validation du responsable de la discipline)	**Cheval** Boxe (première litière) : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral Transport athlètes **Groom** (1 par cheval, la DTN se réserve le droit de fixer un nombre max en fonction du nombre de chevaux engagés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral

Championnat du Monde Stadl Paura (AUT) 28 juillet au 3 août 2025	**Cheval** Boxes (première litière) + engagements Transport au barème fédéral **Voltigeur/Longeur** Hébergement + restauration au barème fédéral Transport au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 300€ par voltigeur/longeur en individuel **Groom** (1 par cheval, la DTN se réserve le droit de fixer un nombre max en fonction du nombre de chevaux engagés) Hébergement + restauration + Transport au barème fédéral	
CVI Prise en charge de 3 CVI2J* par athlète. Saumur (FRA) 27 au 30 mars Ermelo (NED) 24 au 27 avril Lier (BEL) 08 au 11 mai Flemalle (BEL) 19 au 22 juin Opglabbeek (BEL) 29 mai au 1 juin Seuls seront pris en charge les voltigeurs sélectionnés par l'Entraîneur National soumis à l'accord du DTN	**Individuels**	
	Note de 7 à 7.5: Transport cheval au barème fédéral	Note supérieure à 7.5: Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral
	Equipe	
	Note de 7.3 à 7.7 : Transport cheval au barème fédéral	Note supérieure à 7.7: Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral
	Pas de Deux	
	Note de 7.5 à 8 : Transport cheval au barème fédéral	Note de supérieure 8 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral

Aides fédérales pouvant être versées à tous les longeurs / voltigeurs

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2025

ELITE (2 sportifs)	
GARDIES Théo	LANGLOIS Sébastien*

SENIORS (9 sportifs)	
BOE Andrea*	JABET Quentin
DA SILVA Zoé	LECLEZIO Lambert
DELAUNAY Ruben	KERSULEC Yannick*
DUMONT Louis	TERRIER Dorian
GOLZES Benita Julia*	

RELEVES (1 sportif)
MENAND Tom

ESPOIRS (9 sportifs)	
BOUSIGNAC DUMONT Maud*	FREI Corine*
BRAUN Jeanne	GEHAN Océane
DAO DUC LONG Léna	MARMIN Maelys
DUPON Lisa*	TERRIER Baptiste
DUPON JOOSTEN Marina*	

Collectif National (1 sportif)
ASTERDAMER Alabama

* Longeur

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et au Collectif National pour 2026

		ELITE	SENIOR	RELEVE
Championnat du Monde senior individuel	*1 athlète+1longeur*	1	2 à 8	
Championnat du Monde senior équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	1	2 à 4	
Championnat du Monde Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	1	2 à 8	
Championnat du Monde Coupe des Nations	*8 athlètes + 3 longeurs*	1	2 à 6	
Championnat d'Europe senior individuel	*1 athlète+1longeur*		1 à 3	4 à 20
Championnat d'Europe senior Equipe	*6 athlètes + 1 longeur*		1 à 3	4 à 6
Championnat d'Europe senior Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*		1 à 3	4 à 15
Championnat d'Europe senior Coupe des Nations	*8 athlètes + 3 longeurs*		1 à 3	4 à 6
Championnat du Monde Jeunes individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Jeunes équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Jeunes Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Junior individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Junior équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat du Monde Junior Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Juniors individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Juniors équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
Championnat d'Europe Juniors Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*			1 à 3
CVI3* / CVIO3* individuel	*1 athlète+1longeur*			1 à 3
CVI3* / CVIO3* équipe	*6 athlètes + 1 longeur*			1

		ESPOIR (25 ans et moins)
Championnat du Monde Jeunes individuel	*1 athlète + 1 longeur*	Participation
Championnat du Monde Jeunes équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat du Monde Jeunes Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat du Monde Junior individuel	*1 athlète + 1longeur*	Participation
Championnat du Monde Junior équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat du Monde Junior Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Jeunes individuel	*1 athlète + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Jeunes équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Jeunes Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Juniors individuel	*1 athlète + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Juniors équipe	*6 athlètes + 1 longeur*	Participation
Championnat d'Europe Juniors Pas de Deux	*2 athlètes + 1 longeur*	Participation

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les sportifs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.
Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dates d'inscription (année suivant la performance)

Elite : 01/01/2026 au 31/12/2027
Senior et Relève : 01/01/2026 au 31/12/2026
Espoir et collectif national : 01/01/2026 au 31/12/2026

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

L'inscription d'un longeur sur les listes SHN, Espoirs ou Collectif National pourra être remise en cause si celui-ci longe un couple relevant d'une fédération étrangère.